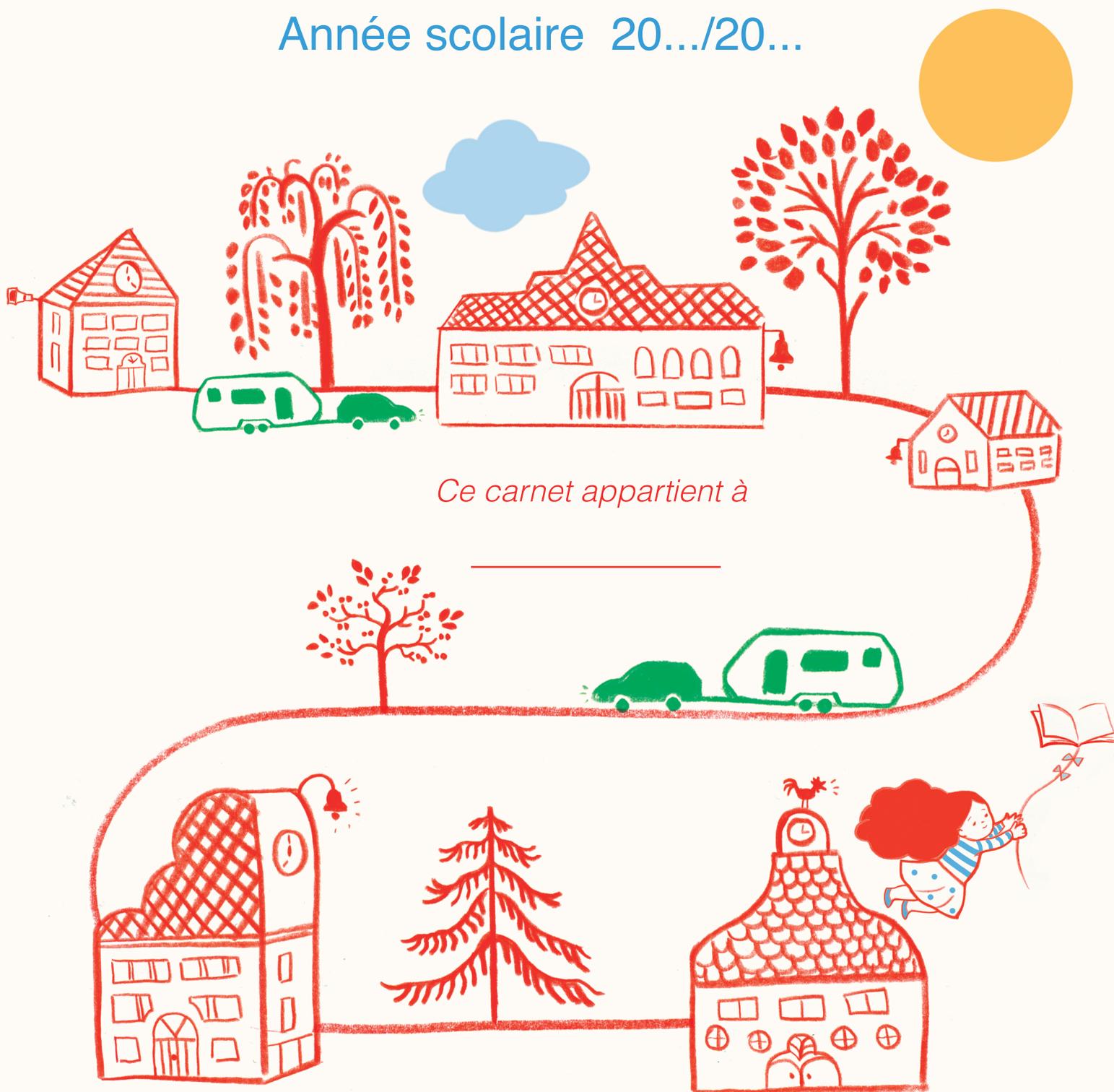


Séances pédagogiques mobiles

Carnet de liaison

Année scolaire 20.../20...



Rappel : l'obligation scolaire en Belgique

En Belgique, **l'instruction est obligatoire**, c'est un devoir des parents que d'instruire les enfants, c'est ce qu'on appelle « **l'obligation scolaire** ». Cette obligation scolaire concerne **tous les enfants qui sont domiciliés ou qui résident en Belgique**.

Cette obligation concerne les enfants :

- À partir du mois de septembre de l'année où ils ont **5 ans** ;
- Jusqu'au mois de juin de l'année où ils ont **18 ans**.

A partir de 15 ans, on parle d'obligation scolaire « à temps partiel » c'est-à-dire que sous certaines conditions, il est possible d'aller à l'école uniquement quelques jours par semaine (selon des règles précises, par exemple via les CEFA, l'IFAPME ...) essentiellement dans une formation pour apprendre un métier.

Il y a 3 manières d'être en règle avec l'obligation scolaire :

- **Inscrire son enfant à l'école** (reconnue par la FWB) et respecter les règles de l'école – notamment en ce qui concerne les présences, justificatifs d'absence...
- **Inscrire son enfant dans une « école privée »** ou « non reconnue » et respecter les mêmes règles que celles de « l'enseignement à domicile »
- **Inscrire son enfant à domicile** : l'enfant apprend et étudie à la maison et il faut alors respecter toutes les règles qui concernent « l'enseignement à domicile » (voir www.cmgv.be/reglementations/education/).



Utilisation de ce carnet

Actuellement, il n'existe pas de système scolaire adapté au mode de vie mobile, le mode de vie des Gens du Voyage.

Ce « *carnet de liaison* » est un outil proposé par le CMGV pour soutenir les parents, les enseignants, les animateurs et permettre l'apprentissage de leurs enfants. Il permet à tous d'avoir un aperçu de ce que l'enfant a déjà appris que ce soit à l'école, dans une école de devoirs ou via les séances pédagogiques mobiles du Centre de Médiation et ce, afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique.

Pour toute information sur ce carnet et son utilisation :

Centre de Médiation des Gens du Voyage

081/24 18 14 - info@cmgv.be - www.cmgv.be

Ce carnet est téléchargeable sur notre site www.cmgv.be



Parcours scolaire de l'enfant

Nom :

Âge :

Niveau de la dernière année scolaire suivie totalement (école ou à distance) :

Diplôme obtenu :

Type de scolarité suivie actuellement

Ecole ? Coordonnées :

Enseignement à distance : CNED (France)

Enseignement à distance : E-Learning (FWB)

Autre ?

Séances suivies par l'enfant

Date	Contenu précis abordé	Devoirs remis	Lacune à travailler

Séances suivies par l'enfant

Date	Contenu précis abordé	Devoirs remis	Lacune à travailler

Séances suivies par l'enfant

Date	Contenu précis abordé	Devoirs remis	Lacune à travailler

Séances suivies par l'enfant

Date	Contenu précis abordé	Devoirs remis	Lacune à travailler

Séances suivies par l'enfant

Date	Contenu précis abordé	Devoirs remis	Lacune à travailler